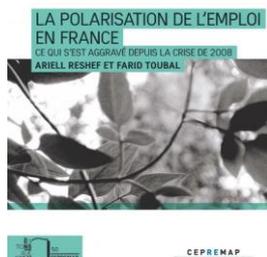


Note de lecture

La polarisation de l'emploi en France

Auteur contributeur : Philippe DEUBEL, IA-IPR de Sciences économiques et sociales, Académie de Lille



Résumé

La structure de l'emploi s'est modifiée en France comme dans les autres économies développées au cours des dernières décennies. Le changement structurel majeur se caractérise par une augmentation de la proportion des emplois à bas ou haut salaire au détriment des emplois à salaire intermédiaire, phénomène qui porte le nom de « polarisation de l'emploi », et qui a des effets très sensibles sur les inégalités salariales. Cette polarisation se fait au détriment des emplois de la classe moyenne, contribuant fortement au sentiment de déclassement irréversible qu'éprouve aujourd'hui cette classe sociale.

La polarisation, dont le rythme en France est plus soutenu qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni et s'accélère même depuis la crise de 2008, s'explique à la fois par l'essor des nouvelles technologies et par l'élargissement de la mondialisation. Elle est particulièrement importante dans le secteur des services, qui représente plus de 80% des emplois du secteur privé, parce-que la France, autrefois spécialisée dans quelques domaines du secteur manufacturier, s'est désormais tournée vers les services comme ceux de Recherche-Développement, de commerce, ou encore de services financiers.

Les collectivités territoriales, les industries et les entreprises sont impactées par cette tendance globale. Toutefois, alors que naguère les modifications géographiques et sectorielles comptaient beaucoup dans l'explication de ces tendances, c'est désormais les transferts d'emploi entre entreprises qui sont déterminants, cela étant lié à la concentration extrême de l'emploi en France dans un nombre relativement faible d'entreprises.

Le changement structurel dû au « progrès » matérialisé par les nouvelles technologies et la mondialisation fait des perdants et des gagnants. Pour que le progrès technologique et la mondialisation puissent bénéficier à tout le monde, il faudrait que l'ensemble des travailleurs soient capables de maîtriser les nouvelles technologies, et qu'ils soient aussi dotés des qualifications requises pour tirer parti des avantages que procurent les échanges internationaux. Cela exige de renforcer l'efficacité et l'équité des systèmes de formation initiale et continue. C'est en effet la formation tout au long de la vie qui permettra d'éviter le déclassement et le chômage, et de faire en sorte que les gains engendrés par le progrès technologique et la mondialisation soient mieux répartis entre les travailleurs.

L'ouvrage

La structure de l'emploi a profondément évolué de 1994 à 2013, du fait de la mondialisation et de l'évolution technologique. Ce livre cherche à rendre compte de cette situation, que l'on peut résumer sous l'expression de « polarisation de l'emploi », et de ses implications sur les politiques publiques.

Les auteurs

- **Ariell Reshef** est directeur de recherches au CNRS en économie (université Paris I Panthéon-Sorbonne) et associé à l'École d'économie de Paris. Il est également conseiller scientifique au CEPII. Il étudie les facteurs de changement dans la répartition des revenus : évolution technologique, mondialisation et déréglementation des marchés financiers.
- **Farid Toubal** est professeur d'économie à l'École normale supérieure de Paris-Saclay, conseiller scientifique au CEPII et membre du Conseil d'analyse économique. Ses recherches concernent l'impact de la mondialisation sur les marchés du travail, l'évolution technologique et l'activité des entreprises multinationales.

Les données sur la polarisation de l'emploi

L'analyse des deux auteurs porte sur l'ensemble du secteur privé, tout en laissant de côté le secteur public, qui emploie près de 23% de la population active (notamment dans l'administration publique, l'éducation et la santé). L'unité d'analyse du facteur travail est constituée par les heures annuelles payées par une entreprise, qui mesurent mieux le facteur travail que le nombre de travailleurs employés, car elles prennent aussi bien en considération les heures travaillées des travailleurs à temps plein que celles des travailleurs à temps partiel. De 1994 à 2013, la France a connu de nombreux changements, comme en témoigne l'évolution graduelle de la part de l'emploi sans les services.

La part des heures payées dans le secteur non manufacturier (donc les services) est passée de 72% en 1994 à 81% en 2013. Plus de 8 salariés sur 10 travaillent maintenant dans le secteur des services, et cette part n'est pas très différente de celle que l'on constate dans les autres économies avancées. L'explication de ce phénomène est classique : dans le secteur manufacturier, la croissance de la productivité est beaucoup plus forte que dans le secteur non manufacturier, alors que la demande des ménages en produits manufacturés est à peu près constante.

Dans ces conditions, un nombre moins élevé de travailleurs est nécessaire dans le secteur manufacturier. Cette tertiarisation s'accompagne d'une plus grande participation des femmes au marché du travail. Alors que la participation des hommes à la population active est relativement stable, autour de 75%, celle des femmes est passée de 60,3% en 1994 à 67% en 2013. La polarisation de l'emploi global est en grande partie liée à la féminisation, puisque la part des femmes augmente à la fois au sommet et au bas de la répartition des compétences, générant un graphique typique en forme de U, alors qu'elle est moins prononcée chez les hommes.

Si on examine maintenant l'ensemble du secteur privé, la polarisation de l'emploi est aussi manifeste. De 1994 à 2013, les emplois des cadres supérieurs et des *techies* (professionnels qui développent, installent et entretiennent les nouvelles technologies, tout en formant et soutenant leurs collègues dans l'installation de celles-ci) ont fortement progressé par rapport à l'ensemble des emplois du secteur privé, en même temps que les emplois des professionnels de niveau intermédiaire ont diminué (de même que la part des employés de bureau, qui occupait encore un quart de l'emploi du secteur privé français en 1994), et que les emplois dans les services moins qualifiés et moins bien rémunérés ont eux aussi augmenté.

La crise de 2008 n'a fait qu'amplifier le phénomène. Cela peut s'expliquer par le fait que la crise touche les industries de manière différenciée, avec un impact négatif important sur la construction et la production industrielle, là où travaillent de nombreux salariés qualifiés qui occupent une position intermédiaire dans la hiérarchie sociale. Mais cela s'explique surtout par la tendance des entreprises à reporter leur ajustement interne jusqu'à ce que ce soit absolument nécessaire. En effet, en raison des institutions du marché du travail et aussi de l'incertitude sur l'état futur des marchés, les entreprises ont tendance à retarder les licenciements des travailleurs les moins productifs. Quand une crise majeure se produit, ces raisons sont éclipsées devant la nécessité de s'adapter rapidement et de réduire les coûts (ce qui concerne tout particulièrement les travailleurs qualifiés de niveau intermédiaire).

Mondialisation et emploi

Des statistiques simples confirment la participation accrue de l'économie française aux marchés mondiaux. La part des exportations dans le PIB est passée de 21,5% en 1994 à 29,3% en 2016. Au cours de la même période, celle des importations dans le PIB est passée de 20% à 31,2%. Les effets de cette participation internationale croissante affectent l'ensemble de l'économie, mais surtout le secteur manufacturier, puisque celui-ci est à l'origine de la plupart des exportations, et fait également face à la concurrence des importations.

Ces effets s'exercent au niveau du volume de l'emploi. L'accès à de nouveaux marchés est globalement considéré comme créateur d'emplois, et les importations ont un effet ambigu. Elles peuvent évidemment remplacer la production et l'emploi de certaines entreprises, et donc accroître le chômage (ce que les médias mettent souvent en relief), mais elles peuvent également accroître la compétitivité d'autres entreprises en leur permettant un meilleur accès à des produits intermédiaires relativement moins chers, ce qui a un effet bénéfique sur l'emploi.

Ces effets s'inscrivent également au niveau de la composition de l'emploi. Au sein des industries, les entreprises tournées vers l'exportation se développent. Or, les branches et les entreprises orientées vers l'exportation ont tendance à être plus intensives en matière de cadres et d'employés hautement qualifiés, de sorte que l'on peut s'attendre à ce que la réduction des obstacles au commerce augmente la demande de ces catégories de personnel. Quant aux importations, elles peuvent expliquer le déclin des emplois à salaire intermédiaire, car elles se substituent aux tâches pouvant être effectuées par une main-d'œuvre moins chère à l'étranger, phénomène appelé délocalisation. La délocalisation peut également favoriser les travailleurs à salaires élevés en augmentant la demande de tâches intellectuelles non routinières, de tâches associées à des changements organisationnels au niveau de l'entreprise ou liées à la gestion et la communication entre les filiales de l'entreprise situées dans les différents pays.

Au total, le déclin des emplois intermédiaires et l'augmentation des emplois nécessitant des niveaux de formation élevés alimentent le processus de polarisation de l'emploi.

Evolution technologique et emploi

Bien qu'il soit difficile de mesurer l'évolution technologique, certaines de ses manifestations sont observables. Par exemple, l'utilisation d'Internet connaît une croissance exponentielle. Le pourcentage de la population qui utilise Internet est passé de 0,9% en 1994 à 85,6% en 2016. Les abonnements au haut débit sont passés sur la même période de 0,02% à 42,7%. Ces chiffres indiquent un tournant dans la manière dont la communication se fait désormais, qui impacte fortement les entreprises et la consommation des ménages. Une autre manifestation de l'évolution technologique est la progression des *techies* dans la population active. La part de leur emploi dans le secteur privé est passée de 9% en 1994 à 14% en 2013, avec une forte augmentation de l'emploi des ingénieurs plutôt que celui des techniciens.

Il est difficile d'évaluer les effets des technologies nouvelles sur le volume de l'emploi. Ces technologies favorisent le développement de nouveaux produits et services qui remplacent les anciens. Cette nouvelle production augmente la demande de main-d'œuvre dans les secteurs élaborant de nouveaux produits et diminue simultanément la demande de main-d'œuvre dans les secteurs élaborant les anciens produits. En général, on estime cependant que la destruction d'emplois dans les secteurs traditionnels est plus que compensée par la création d'emplois résultant de l'expansion des nouveaux produits et services. De plus, comme ces nouveaux produits et services engendrent des revenus plus élevés, ces revenus devraient finir par être dépensés et accroître la demande adressée à l'économie, tout dépendant de l'ampleur de cette demande et de la mobilité des travailleurs, donc des coûts d'ajustement.

En tout cas, si le progrès technologique a des effets incertains sur l'emploi global à moyen terme, il modifie indiscutablement la composition de celui-ci. L'une des hypothèses privilégiées dans l'étude de l'impact de l'évolution technologique sur l'emploi est « l'hypothèse de routinisation ». Cette hypothèse suggère que l'adoption des Technologies de l'information et de la communication (TIC) réduit la demande pour des tâches routinières et prévisibles qui peuvent être automatisées et exécutées par des robots, et augmente simultanément la demande des tâches non répétitives, analytiques et intellectuelles. Le remplacement des tâches routinières concerne les travailleurs situés au milieu de la distribution des salaires comme les ouvriers qualifiés et les employés de bureau, et augmente la demande en salariés très qualifiés qui occupent des emplois dans la tranche supérieure de la distribution des salaires (chefs d'entreprise, dirigeants, cadres et autres professionnels hautement qualifiés). En même temps, la réduction de la demande d'emploi en salariés intermédiaires entraîne une augmentation mécanique de l'emploi dans les postes à bas salaire par la déqualification des travailleurs à salaire intermédiaire licenciés et par les changements d'opportunité d'emploi pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Là encore, si on récapitule, l'hypothèse de routinisation se solde par une polarisation des emplois, avec une baisse de la part des emplois pour les travailleurs à salaire intermédiaire et une augmentation de la part des emplois hautement et faiblement rémunérés.

Conclusion

Dans le passé, la France a connu une augmentation massive de l'offre de travail qualifié. L'évolution actuelle est plus problématique parce-que la polarisation de l'emploi est un phénomène de fond qui devrait encore se poursuivre avec les nouveaux progrès en intelligence artificielle et en robotique, et avec également la montée rapide des pays émergents. Il est d'ailleurs probable que cette évolution technologique et cette mondialisation accrues accentuent dans un avenir proche la pression sur les catégories de travailleurs jusqu'à présent peu concernées par ces changements : celles dont les qualifications sont les plus hautes et les plus basses.

Pour le moment, les politiques publiques qui ont été mises en place pour dédommager les perdants du changement structurel n'ont pas pu contrecarrer le phénomène de polarisation, parce-que cette polarisation de l'emploi entraîne à long terme la division sociale, avec une masse de travailleurs pauvres et une autre masse de travailleurs aisés, et entre les deux, une classe moyenne menacée dans son identité et dans ses avantages construits au fil du temps.

Pour que le progrès technologique et la mondialisation puissent bénéficier à tous, il faut que les travailleurs puissent maîtriser les nouvelles technologies et être dotés des qualifications requises pour tirer parti du lot d'avantages que procurent les échanges internationaux. Cela implique de renforcer l'efficacité et l'équité de notre système de formation initiale, et aussi celui de la formation permanente, puisque c'est la formation tout au long de la vie qui permettra d'éviter le déclassement et le chômage. La tâche n'est pas facile, notamment en raison de la résistance potentielle au changement du système éducatif lui-même.

Quatrième de couverture

La France a subi un changement structurel rapide au cours des trois dernières décennies. Elle n'est plus seulement spécialisée dans quelques domaines du secteur manufacturier mais s'est tournée vers celui des services : recherche et développement, activités de commerce ou du secteur financier. Le marché du travail, en accroissant la proportion des emplois à bas et haut salaire au détriment des emplois intermédiaires, s'est fortement polarisé-

et la crise de 2008 a exacerbé ce phénomène, probablement lié à l'essor des nouvelles technologies et à l'élargissement de la mondialisation.

Vecteur d'inégalités salariales, la polarisation de l'emploi ravive aussi les tensions sociales et les passions politiques. Pour autant, les effets négatifs de ces changements majeurs ne sont pas inévitables. A. Reshef et F. Tubal ouvrent ici des pistes de réflexion originales sur le devenir de l'emploi en France. Et proposent des politiques publiques d'ajustement et de formation qu'il faudrait adopter pour que les gains engendrés par le progrès technique soient mieux répartis.

Mots-clés

Mondialisation, Polarisation des emplois, Progrès technologique.